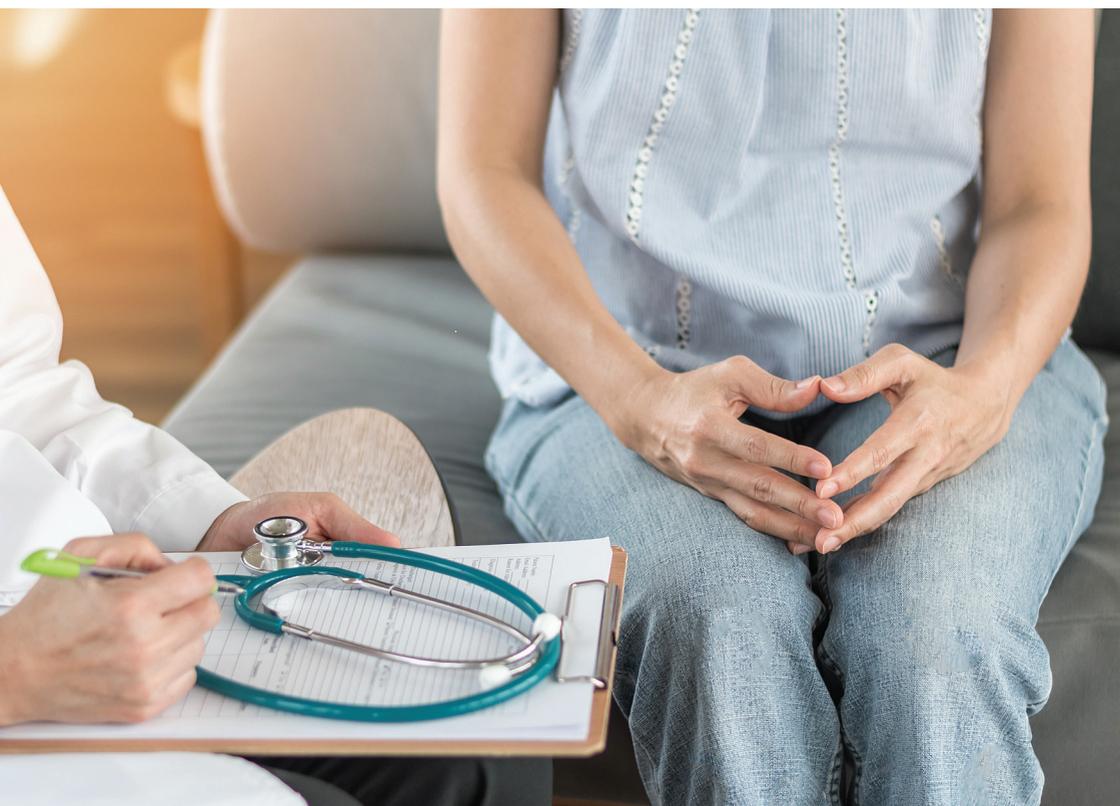




HANDIGYNÉCO
ÎLE-DE-FRANCE



La Démarche Handigynéco, c'est quoi ?

Issue de plusieurs années d'études et d'expérimentations, la Démarche Handigynéco vise à améliorer le **suivi gynécologique des femmes en situation de handicap**, à promouvoir le **respect de la vie affective et sexuelle (VAS)** et à **prévenir les violences faites aux femmes (VFF)**. Elle a commencé en 2022 et se poursuivra jusqu'en 2026.

66 %

C'est la proportion de femmes accueillies en ESMS qui n'ont pas de suivi gynécologique régulier.

- 85% des femmes hébergées n'ont jamais eu de mammographie
- 26% n'ont jamais eu de frottis.

Voir bit.ly/3KLgJW0

Quels sont les objectifs ?

- Prévention et dépistage des pathologies gynécologiques
- Prévention en santé gynécologique, génésique et sexuelle
- Conseil et orientations sur la contraception, la parentalité
- Dépistage des violences et accompagnement
- Sensibilisation sur les thématiques VAS/VFF

Pour qui ?

La Démarche Handigynéco est déployée dans l'ensemble des établissements médico-sociaux (ESMS) médicalisés franciliens (FAM, MAS, ...) à destination des **adultes handicapés et des professionnels qui les accompagnent**.

25 %

La proportion des femmes vues en consultations qui ont déclaré au moins un cas de violence. Un accompagnement a été engagé pour 21 d'entre elles.

Comment ?

Des **sages-femmes libérales** sont **formées** aux spécificités des handicaps dans le cadre de cette démarche. Elles interviennent au sein des établissements pour assurer des **consultations gynécologiques** de dépistage et de prévention pour les femmes qui ne bénéficient pas de suivi gynécologique régulier.

Elles animent des **ateliers collectifs** de sensibilisation à la Vie Affective et Sexuelle et à la prévention des Violences Faites aux Femmes au profit des femmes et des hommes handicapés et des professionnels des établissements.

8,5%

des femmes suivies pendant l'expérimentation présentent des pathologies qui étaient méconnues.

Par qui ?

- Engagement des sages-femmes libérales franciliennes
- Financement de l'ARS Ile-de-France
- Soutien de nombreux partenaires
- Portage par VYV3 Ile-de-France, union mutualiste





Handigynéco en établissement, qu'est-ce que ça veut dire ?

1 Un premier contact avec le chef de projet

Explication de la Démarche, présentation des modalités d'intervention, recensement des besoins de l'établissement, signature de la Charte.

2 Rencontre avec la sage-femme

Elle présente à l'équipe sa philosophie d'intervention, ses missions, visite les locaux, rencontre les résidents. L'équipe et la sage-femme organisent les interventions.

3 Des consultations gynécologiques annuelles longues

Pour toutes les femmes adultes qui ne bénéficient pas de suivi, consultations d'une heure, avec ou sans examens, axées sur la prévention et le dépistage. Examens complémentaires et orientations en coordination avec l'équipe de soins.

4 Des ateliers à destination des personnes sur VAS / VFF

2 ateliers de 2 heures par personne, par groupes de 10 maximum, adaptés aux capacités de communication des personnes.

5 Des ateliers à destination des professionnels sur VAS / VFF

4 ateliers de 3 heures par professionnel, par groupes de 15 maximum, complémentaires aux éventuels groupes de travail et formations sur ces thèmes.

6 Un accompagnement tout au long de la Démarche

L'équipe projet (chef de projet et sage-femme référente) sont disponibles pour soutenir l'activité et lever tous les freins au déploiement de la démarche.

Contact : Benjamin Vouhé – Chef de projet
benjamin.vouhe@idf.vyv3.fr
06 49 26 86 67